

Menaces de mort contre Charlie Hebdo : le fait de musulmans "modérés" ? Très possible...

écrit par Christine Tasin | 12 août 2016



Invitez des musulmans à se décoincer et à apprendre/découvrir le bonheur de la nudité à la plage, tout cela accompagné d'un dessin humoristique fort bien venu en ces temps d'attaques tous azimuts des burkinis, et vous êtes menacé de mort.

Il y a encore des gens pour défendre l'islam et ses prosélytes ?

Que les musulmans n'aiment pas que l'on se moque d'eux, de l'islam, de leur Coran, de leurs petits manies, c'est leur droit. Qu'ils veuillent l'interdire par la violence et même la mort c'est autre chose.

Je rappelle ici que le blasphème ne concerne que chaque croyant avec sa religion, il n'y a pas blasphème pour qui ne croit pas. Le délit de blasphème a été aboli lors de la Révolution française, il serait fou qu'on le laissât ressusciter à cause de l'islam et sous la menace de la terreur afin que chacun, en France, se comporte comme s'il était musulman.

La liberté d'expression disparaît chaque jour davantage sous

les coups d'un islam conquérant et il y a encore des gens pour imaginer qu'un islam de France serait possible...

Et l'on peut raisonnablement penser que les menaces viennent d'un musulman « modéré » qui ne supporte pas, comme l'immense majorité des musulmans, que l'on touche à ses frères augustes, la Oumma c'est sacré. Pas besoin d'être « radicalisé » pour le faire savoir.

« Charlie Hebdo » porte plainte pour de nouvelles menaces de mort

Charlie Hebdo a porté plainte contre X jeudi 11 août après [avoir](#) reçu de nouvelles menaces de mort sur sa page [Facebook](#), a dit vendredi l'un des responsables de l'hebdomadaire satirique, ciblé par un attentat djihadiste en janvier 2015, confirmant une information du *Parisien*.

« *Ça n'arrête pas* », a dit Eric Portheault, coactionnaire du journal avec Riss, à propos des menaces.

Le parquet de [Paris](#) a ouvert une [enquête](#) préliminaire pour « *menaces de morts matérialisées par écrit* », a-t-on précisé de source judiciaire. Les investigations concernent plusieurs dizaines de messages sur la période juillet-août, a ajouté la même source. Une enquête préliminaire ouverte en juin après de précédentes menaces de mort est toujours en cours.

Lire aussi : [« Charlie Hebdo » lance un prix littéraire irrévérencieux pour « continuer le dialogue »](#)

« Dans 20 jours, attentat »

« *Les menaces ont commencé à la mi-juillet, mais il y en a surtout eu mardi* » 9 août, a dit Eric Portheault, rappelant que ce n'est pas la première fois qu'il dépose plainte pour des menaces. *Charlie Hebdo* a diffusé ce jour-là sur sa page Facebook la « une » du journal datée du 10 août, représentant un homme barbu et une femme voilée courant nus sur une plage, accompagnée du message « *Musulmans... Dé-coincez-[vous](#) !* ».

image :

http://s1.lende.fr/image2x/2016/08/12/534x0/4982007_6_2c56_2016-08-12-0ea2212-16400-1xculdf_8c48beed1fa6bbc703facc2dabee5b41.png

« *On ne peut pas [laisser](#) passer des menaces, des insultes, des propos racistes.*

C'est impossible. Surtout des menaces de mort. Le 10 août, on nous a dit "dans vingt jours, attentat" », relate M. Portheault.

Les menaces avaient commencé en juillet après la publication en « une » d'un dessin représentant le footballeur Antoine Griezmann caricaturé en vibromasseur accompagné du message « *Fais-nous encore vibrer* ».

Les membres de la rédaction font toujours l'objet de mesures de sécurité renforcées depuis l'attentat du 7 janvier 2015, au cours duquel douze personnes, parmi lesquelles huit membres de la rédaction, furent ass

En savoir plus sur
http://www.lemonde.fr/police-justice/article/2016/08/12/charlie-hebdo-porte-plainte-pour-de-nouvelles-menaces-de-mort_4982008_1653578.html#bRB5bg2iT0YyhH16.99